



Conseil d'Administration du 10 janvier 2014
Siège de la FFHB à Gentilly

Présents : BARBUSSE Béatrice, BASQUIN Gilles, BAUDE Pascal, BETTENFELD Jacques, BIOJOUT Marie-Christine, FEUILLAN Jean-Pierre, GARCIA François, GERMAIN Jean-Michel, GRANDIN Emmanuel, GREGOIRE Philippe, JOURDAN Alain, LAGARRIGUE PASCAL Sylvie, MOCKA-RENIER Jocelyne, MYARO Nodjialem, PECQUEUX-ROLLAND Véronique, PERNELET Dominique, PERRUCHET Claude, PERSIAUX Michel, POTARD Georges, SCARSI Claude, SEREX Francis.

Assistent : JACQUET Michel, PRADIER Grégory.

Excusés : BANA Philippe, BERNAT-SALLES Philippe, BOURASSEAU Marie, BOUSSUGE Martine, BOUTHEMY Philippe, DUBUS Odile, GLEIZES CERVERA Sophie, GODARD Michel, KOUBI Alain, LIENARD Christian, MANOUVRIER Alexis, MARTINI Laurent, SMADJA Alain, VILLEPREUX Brigitte.

Sous la présidence de Joël DELPLANQUE.

La séance est ouverte à 16 h 15.

Le Président et le Conseil d'Administration souhaitent le meilleur succès possible à l'Equipe de France A masculine au cours des Championnats d'Europe qui vont se dérouler du 11 au 26 janvier 2014 au Danemark.

Le Conseil d'Administration valide le procès-verbal de sa réunion du 29 novembre 2013

Le Conseil d'Administration est appelé à prendre connaissance et à émettre son avis sur les propositions des commissions nationales et les vœux des Ligues selon les dispositions des articles 3 et 9.5 du Règlement Intérieur dans le cadre de la préparation de l'Assemblée Générale 2014 qui aura lieu en Martinique. En préambule, le secrétaire général rappelle la procédure par rapport à ces vœux. Le Président précise qu'il faut une présentation des enjeux, les réactions éventuelles des membres du Conseil et ainsi, pour chaque vœu, émettre un avis.

Pascal BAUDE pour la Commission d'Organisation des Compétitions, à l'issue des Assises de la sportive et du vœu proposé par une ligue sur la création éventuelle d'une D3M, a ouvert une discussion avec Claude PERRUCHET et la CNSR de manière à procéder en parallèle à l'écriture réglementaire de ces propositions. Alain JOURDAN rappelle que ces vœux relatifs au passage de +15 ans à +16 ans en féminin, l'harmonisation par territoire et/ou au niveau national des catégories de jeunes et la réduction de la mixité à -11 plutôt qu'à -13 feront l'objet de votes lors de l'Assemblée Générale compte-tenu de leurs enjeux stratégiques pour les territoires. D'autre part, il souhaite que la féminisation fasse l'objet d'une présentation spécifique sous forme d'une thématique particulière lors de l'Assemblée car il s'agit d'un chantier transversal qu'il est nécessaire de reprendre au-delà de l'aspect sportif. Claude PERRUCHET pense aussi que tous les vœux en cours à la COC doivent faire l'objet d'un vote d'Assemblée. Le Président demande pour sa part que ces propositions qui semblent en lien soient présentées de façon globale.

François GARCIA et la Commission Centrale d'Arbitrage propose 3 vœux relatifs à la CMCD. Le 1^{er} vœu souhaite relever de 7 à 11 le nombre d'arbitrages demandés, pour répondre à des problématiques de besoins locaux. Le 2^{ème} vœu vise à réduire de 130 à 90 le nombre de points attribués aux arbitres de niveau national. Il précise que cette mesure renvoie à un débat plus large qu'il envisage d'entreprendre concernant la CMCD. Le Président suggère que cette évolution se fasse par étagement progressif des points. Le 3^{ème} vœu concerne la valorisation et la reconnaissance de la compétence de formateur d'arbitres et de jeunes arbitres ; il nécessite d'abord un examen par le Bureau Directeur qui doit étudier son principe et les conditions de sa mise en œuvre.

Claude PERRUCHET et la Commission Nationale des Statuts et Règlements proposent un certain nombre d'aménagements des textes à la suite de difficultés rencontrées dans les conventions entre clubs afin d'éviter les dérives constatées dans des logiques d'opportunité et non de projets. Il s'agit également de faire en sorte que les dossiers soient traités sur les territoires de référence. Un certain nombre de membres du Conseil exprime la volonté d'aller au bout de la logique en insistant sur la nécessité de la validation du territoire préalablement à une éventuelle décision fédérale. Claude PERRUCHET explique ensuite brièvement ce qu'il faut savoir des autres propositions, qui reçoivent l'aval du Conseil. Il apporte ainsi des précisions complémentaires sur le décompte des délais de procédure et de prescription. L'article 9 des Règlements généraux fait l'objet d'une discussion par rapport au délai d'envoi à la FFHB des comptes des ligues et comités, reporté à 6 mois après la clôture des comptes au lieu du 30 avril actuel. Claude SCARSI en explique les raisons dû au fait que certains comités n'adressent jamais, à la Commission Nationale des Finances et du Budget, les comptes annuels de l'exercice écoulé en raison de décalage entre l'arrêt des comptes et l'année civile. Francis SEREX fait remarquer qu'il aurait souhaité que le délai soit, comme pour la CNCG, de 105 jours conformément aux obligations légales en la matière.

Francis SEREX présente ensuite les principales évolutions de modifications réglementaires proposées par la CNCG, puis le remodelage des articles liés à la nature et au mode de circulation des documents entre CNCG, clubs et contrôleurs, et enfin des modifications tarifaires à inclure dans le Guide Financier. Suite à la loi de juillet 2013 sur la sécurisation de l'emploi qui a réformé l'emploi à temps partiel, des changements sont également intégrés dans nos textes, l'information des structures ayant déjà été réalisée tant dans le Handinfos que par courrier adressé à l'ensemble des clubs, ligues et comités.

Gilles BASQUIN présente les propositions du Groupe Mixte Juridique sachant qu'elles relèvent exclusivement de la compétence de l'Assemblée Générale puisqu'elles concernent le règlement disciplinaire. Les vœux portent notamment sur le renforcement de la possibilité des appels incidents, la rationalisation des amendes financières attachées aux sanctions disciplinaires, la précision de la solidarité financière à l'intérieur des groupements sportifs professionnels (association support et société sportive), la répartition des compétences en matière de réclamations et litiges.

Enfin, saisi par le Directeur technique national des problématiques de bizutage, le Groupe a confirmé que le cadre réglementaire existant offrait les outils nécessaires pour lutter contre toutes les formes de discrimination et de bizutage. A cet égard, le Conseil rappelle son soutien inconditionnel aux procédures engagées par les établissements scolaires ou les structures sportives pour bannir les pratiques de bizutage de notre discipline et affirme sa détermination à poursuivre tout acte de cette nature, y compris ceux commis en dehors des enceintes sportives.

Georges POTARD et Philippe GREGOIRE présentent un sondage qui sera adressé aux Présidents de Ligues et de Comités pour analyser ensuite, en CPL / CPC de zone, les questions relatives aux autres composantes du fonctionnement de la FFHB et la place de la zone dans les réunions institutionnelles fédérales. Ils précisent aussi le calendrier et les modalités qui pourront amener à prendre une décision structurelle à la prochaine Assemblée Générale.

Claude PERRUCHET ajoute qu'il est proposé dans les modifications des statuts et du règlement intérieur, la possibilité de mise en place de commissions territoriales pour répondre aux sollicitations de certains collègues lors du CPL/CPC de janvier 2014 de faire apparaître cette possibilité dans tous les règlements fédéraux.

Alain JOURDAN rappelle la tenue des réunions de zone CPL/CPC qui étudieront les vœux et propositions pour l'Assemblée Générale 2014. Elles se dérouleront pour la Zone Nord-Ouest à Rouen les 7 et 8 février 2014, pour la Zone Sud-Ouest à Poitiers 14 et 15 février 2014, pour la Zone Nord-Est à Metz du 21 au 23 février 2014 et pour la Zone Sud-Est à Mandelieu les 1^{er} et 2 mars 2014.

Au sujet du CPL/CPC des 4 et 5 janvier 2014 au CNOSF, le Président rappelle les différents points qu'il a évoqués en conclusion de ces deux réunions : sa demande réitérée sur la valorisation des actions et des personnes qui mettent en œuvre les politiques de développement, son souhait d'un cadre réglementaire pour le territoire, sa volonté d'accorder un soutien financier accru dans le cadre des mises à disposition des cadres techniques, son avis défavorable à la prolifération des instituts de formation au bénéfice de ceux existants et qu'en ce qui concerne la FFHB, la mise en place de l'IFFE se fasse avec les ligues franciliennes.

Dans le domaine de l'arbitrage il faut à la fois avoir une réflexion sur l'arbitrage chez les jeunes et engager une mise en place de politiques territoriale effective. Le cahier des charges de GestHand3 doit être mis au vote de l'Assemblée Générale en Martinique. La réduction du nombre de licences offertes par la FFHB, proposée par Claude PERRUCHET, sera mise en concertation après une analyse de l'impact financier. Les modifications des statuts qui n'ont pas donné lieu à des remarques ni des réactions de la part des participants doivent être proposées. La concertation territoriale, initiée par Philippe GREGOIRE et Georges POTARD, va se poursuivre à budget constant. Enfin le projet de féminisation, porté par Sylvie PASCAL LAGARRIGUE et Béatrice BARBUSSE, doit faire l'objet d'échanges et de propositions et le budget sera évalué.

Le Conseil d'Administration étudie alors les 24 vœux des Ligues. Il émet un avis favorable sur 11 vœux, avec pour certains des précisions apportées par les commissions fédérales. Il donne un avis défavorable pour 7 d'entre eux. Enfin il considère 3 vœux comme irrecevables en application des dispositions de l'article 3.2 du Règlement intérieur fédéral et il n'a pas d'avis assez majoritaire sur 3 d'entre eux en attente de l'avis des CPL et CPC.

Suite notamment à la récente conférence de presse de l'ARJEL ayant présenté, d'une part, sa nouvelle campagne de communication et, d'autre part, le dispositif de croisement des fichiers, Joël DELPLANQUE informe le Conseil qu'il prévoit de réunir, début février, l'ensemble des acteurs des secteurs professionnels (LNH, LFH, ProD2, 7Master, AJPH, UCPH) autour de Jean-Michel GERMAIN et lui-même afin d'envisager les prochaines actions communes (formation, information, communication) à partir du bilan des opérations déjà réalisées.

Le Président demande qu'une réflexion soit menée pour rassembler, au même moment, tous les intervenants lors de l'Assemblée Générale des ligues ultra-marines pour permettre plus d'efficacité afin de répondre aux demandes de nos collègues d'outre-mer. Il souhaite que des propositions sur l'organisation de cette réunion lui soient faites pour avoir une vue plus globale et objective des politiques menées par la Fédération et ces Ligues de manière qu'elles s'inscrivent totalement dans le cadre de la politique fédérale. Jocelyne MOCKA-RENIER, en liaison avec Alain JOURDAN et Emmanuel GRANDIN, est chargée d'établir ces propositions.

Emmanuel GRANDIN fait un état à date de l'organisation de l'Assemblée Générale de Martinique. Il précise les horaires et les dates du départ et de l'arrivée de Paris des vols pour se rendre à Fort de France. Le Président fait part de son souhait d'une manifestation exceptionnelle, sous forme de présentation d'un film éventuellement sur nos équipes de France, qui puisse permettre de rassembler sur un temps fort un large public dans le cadre de la promotion de notre sport en profitant de la présence des entraîneurs des équipes A lors de cette Assemblée Générale.

Jacques BETTENFELD relate d'abord l'Assemblée Générale Extraordinaire voulue par le Président du CNOSF, suite à une large consultation, pour faire aboutir un projet sur différents points : ambition d'amener le sport à jouer un rôle central, faire évoluer la gouvernance en accordant la place qui leur revient aux territoires, les enjeux sport et emploi, le sport comme enjeu de santé publique, une attention particulière à la jeunesse parmi les 40 propositions du CNOSF. Le vote a été quasi unanime avec une présence de tous les acteurs du sport dans un esprit de consensus. Une loi sur le sport est en préparation ainsi qu'un projet de réforme qui peut concerner le statut des techniciens et de la DTN.

Jean-Pierre FEUILLAN fait un retour des échanges sur les attentes réciproques avec notre partenaire adidas. Du côté de la fédération, l'idée est de développer une identité handball. Du côté d'adidas, ils sont prêts à nous aider en mettant à notre disposition leurs compétences, notamment sur les réseaux sociaux. Pour ce qui concerne le maillot des équipes de France, adidas pense que le niveau de vente pourrait être beaucoup plus important au regard du potentiel d'acheteurs. Il évoque la question des mailings listes et la possibilité de prospecter les licenciés de la fédération. A ce sujet, les membres du Conseil échangent sur les évolutions techniques possibles à partir de notre fonctionnement actuel.

Marie-Christine BIOJOUT expose aux membres du Conseil la labellisation de 1500 écoles de hand qui représente autour de 87 000 enfants, soit un peu plus que les années précédentes. Elle s'interroge sur un travail avec le marketing pour élargir encore un plus le nombre de clubs bénéficiaires.

Michel JACQUET rappelle que le contrat de Florence LECAT prend fin au 31/01/2014. Il précise l'organisation de la continuité de l'activité à ce stade ainsi que le travail de recrutement en cours. Il informe également les membres du Conseil de la démission de Cyril COLLIN, chef de service informatique, pour un départ effectif le 28 février 2014. Il précise les engagements pris par le salarié avant son départ pour permettre la continuité du service dans les meilleures conditions.

Georges POTARD indique qu'il déplore le management de Nicolas HACHETTE en lien avec les services de la fédération, sur le tournoi RAZEL-BEC. Il souhaite qu'une analyse soit faite pour les ventes liées aux licenciés, tout comme c'est le cas pour les ventes vers le grand public.

Michel JACQUET fait le point sur l'évolution du service évènementiel ces derniers mois.

Gilles BASQUIN fait état, à ce jour, de son retour d'expérience suite à la Golden League et pointe la solidarité des salariés. Il résume le déroulement du tournoi à travers le nombre de spectateurs, les animations programmées, l'ambiance générale et les retours positifs des élus des Liges et Comités.

Georges POTARD revient sur les échanges lors de la réunion du 30 novembre 2013 concernant l'appel aux élus pour travailler sur le secteur évènementiel. Le Président répond qu'il souhaite que la réflexion se poursuive sur l'organisation du personnel (en lien avec le départ de Florence LECAT et de Cyril COLLIN) et l'organisation du suivi des élus intéressés. Il précise que Laurent MARTINI s'est lui aussi montré intéressé. Il demande que lors du prochain Conseil d'Administration, en mars, nous puissions définir les orientations, tant pour les personnels que pour les élus.

Enfin, Alain JOURDAN tient à remercier les territoires qui se sont mobilisés pour venir en nombre à la Golden League, tant à Bercy qu'au Mans.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h55.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Joël Delplanque', with a large, stylized initial 'J' at the start.

Joël DELPLANQUE
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Jourdan', with a large, stylized initial 'A' at the start.

Alain JOURDAN
Secrétaire général